
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 13 mai 2016 à 9 h
Maison du citoyen situé au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Manuel Guedes, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCE :

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Me Alain R Roy, avocat, secrétaire d'arrondissement

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président déclare la séance ouverte à 9 h.

CA16 30 05 0136

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 13 mai 2016 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

CA16 30 05 0137

CONTRIBUTION FINANCIÈRE NON RÉCURENTE - ÉQUIPE RDP - PROJET "TRAVAIL DE PROXIMITÉ À RIVIÈRE-DES-PRAIRIES" - PÉRIODE ESTIVALE 2016 - APPROBATION DE CONVENTION - AFFECTATION DES SURPLUS DE GESTION ET VIREMENT DE CRÉDITS

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière non récurrent de 25 000 \$, à l'organisme Équipe RDP pour le projet « Travail de proximité » pour la période estivale 2016;

D'approuver le projet de convention à cet effet;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion pour un montant de 25 000 \$;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.01 1165313002

CA16 30 05 0138

CONTRIBUTION FINANCIÈRE - FONDATION LOLA - OCTROI DE BOURSES D'EXCELLENCE.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière de 740 \$ à la Fondation Lola, afin de permettre à l'organisme d'octroyer quatre (4) bourses d'excellence aux jeunes athlètes féminins de l'arrondissement;

D'autoriser le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1166951008

30.02 VACANT

CA16 30 05 0139

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT RCA16-30073 CONCERNANT LE BELVÉDÈRE COMMÉMORATIF DU 375^e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE MONTRÉAL

Madame Suzanne Décarie, conseillère de la ville donne un avis de motion qu'à une prochaine séance du conseil, elle-même ou un autre conseiller à sa place présentera, pour adoption, le règlement numéro RCA16-30073 intitulé « Règlement concernant le belvédère commémoratif du 375^e anniversaire de la fondation de Montréal ».

40.01 1166951009

CA16 30 05 0140

DEMANDE AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION (CG) - MODIFIER LE SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DE MONTRÉAL - DÉROGATION À LA PLAINE INONDABLE - PLAGE DE L'EST - LOTS 1 875 955, 2 159 487 et 2 159 488

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

De demander au Conseil d'agglomération (CG) de modifier le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal afin d'ajouter une dérogation à la plaine inondable dans le cadre du projet d'aménagement de la Plage de l'Est (lots 1 875 955, 2 159 487 et 2 159 488) situé sur le territoire de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

40.02 1166425004

CA16 30 05 0141

LEVÉE - SÉANCE

À 9 h 10

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par monsieur le conseiller Manuel Guedes

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Me Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juin 2016.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Me Alain R. Roy, LL.M., OMA
Secrétaire d'arrondissement